

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII^e Volume.
N^o 18. — Juin 1898.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1898

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vetry. — M^{me} Corbin. — M. de Vetry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guillemillot. — *Secrétaire-Général* : M. Mou-et-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.
CREIL. — *Président* : M. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit. *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Délégué* : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnot et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Les concours horticoles scolaires auront lieu, le jeudi 21 juillet, à neuf heures du matin, au siège de l'Ecole primaire, à Betz, Creil, Crépy, Nanteuil, Pont et Senlis.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 JUIN 1898.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Est admis membre de la Société :

M. OTT, restaurateur à l'Hôtel des Arènes, à Senlis.

M. le Président dit qu'il est heureux de porter à la connaissance de la Société d'Horticulture la distinction honorifique, consistant en une médaille d'argent, qui vient d'être décernée à l'un de ses membres, M. Xavier Raspail, de Gouvieux, par la Société protectrice des Animaux (section des œuvres littéraires et scientifiques), dans sa séance du 30 mai dernier.

L'Assemblée est unanime pour adresser ses félicitations à M. X. Raspail.

Il est ensuite procédé au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1^o Lettres de MM. Pillois et Carreau, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2^o Rapport des deux garçons jardiniers envoyés à l'Exposition d'Horticulture de Paris, dont on trouvera plus loin le résumé.

3^o Programme de l'Exposition des Produits horticoles de l'arrondissement de Provins, qui aura lieu du 1^{er} au 4 septembre prochain.

XVII^e VOLUME. — N^o 48. — JUIN 1898.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 10204

CB : 5415

SHAS



0 000000 054164

4° Programme du Concours de la Société d'horticulture de Valognes, pour les 6, 7, 8 et 9 août prochain.

5° Règlement-programme de l'Exposition d'horticulture de Neuilly-sur-Seine, devant avoir lieu du 18 au 22 juin courant.

6° Affiche de l'Exposition d'agriculture et d'horticulture de l'Isle-Adam, du 10 au 18 septembre prochain.

7° Circulaire du Comité d'admission du groupe de l'Agriculture à l'Exposition universelle de 1900, sollicitant la participation de la Société à cette Exposition.

8° Brochure, *le Vignoble champenois*, contre l'invasion phylloxérique.

9° Brochure, *le Crésyl-Jeyes*, désinfectant antiseptique de la Société française des produits sanitaires.

10° Catalogue de Pompes de Vidal Beaumé, à Boulogne-sur-Seine. — Catalogue-tarif de Plantes pour massifs, de Schmitt, de Lyon.

M. Mouret-Appert, secrétaire-général, donne connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa réunion de ce jour : Le Conseil autorise l'acquisition d'un certain nombre de médailles en vue de l'Exposition. Il donne tous pouvoirs à la Commission d'Exposition pour résoudre la question d'une tombola, au mieux des intérêts de la Société. Il charge le Secrétaire-Général d'avertir les lauréats des concours trimestriels, de visites et d'apports en séances, que les récompenses qu'ils ont obtenues, leur seront délivrées le 17 juillet, à l'issue de la distribution des prix de l'Exposition, et il rappelle à tous les membres qui auront fait un apport en séances, qu'il leur sera délivré, sur leur demande, un nombre de jetons correspondant à la récompense qu'ils auront obtenue.

M. Morel, vice-président, fait l'intéressante communication suivante, concernant spécialement la conservation des pois ensemencés :

« Mon potager, situé en pleins champs, est envahi depuis deux ans par une armée de souris, mulots et rats.

« Tous les pièges et poisons ordinairement employés n'ont pu m'en débarrasser, et bien des récoltes ont été détruites ou compromises, spécialement celle des pois.

« J'ai successivement essayé des moyens ordinairement préconisés, pétrole pur, solution de sulfate de cuivre, cendres de charbons de terre ou de bois, poussier de charbon ; je n'ai point réussi du tout ou ne suis arrivé qu'à une demi-récolte.

« Au contraire, ma récolte a été complète (aucun grain n'ayant été mangé) en faisant tremper mes pois une heure dans l'eau et en les saupoudrant ensuite et les vannant avec du minium en poudre, environ une cuillerée à café par litre. »

M. Hardret fait ensuite une lecture sur l'emploi des engrais chimiques pour la production des graines, dont il promet un résumé pour l'un des prochains Bulletins.

Apports.

M. BILLION, jardinier chez M. Troncin, au Plessis-Chamant, présente un lot de Roses coupées et étiquetées, qu'il abandonne pour la tombola ; une *mention honorable* lui est décernée, avec les remerciements de l'assemblée. — Il expose aussi des tuteurs pour fraisiers. M. Lozet, professeur, promet d'en faire l'expérience et dit qu'il rendra compte de ses observations à la prochaine séance.

M. THOMAS, jardinier chez M^{me} la comtesse de la Vaulx, à Chamant, dépose sur le bureau un bouquet de Pyrèthres, qu'il abandonne également pour la tombola.

Il lui est aussi adressé des remerciements.

M. le Président invite les personnes présentes à se rendre avec M. Lozet, professeur, au jardin d'expériences, pour la leçon annoncée, et la séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1897.

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Présents : MM. Céler, Bouffet, Conin, Deslandes, Prévost, Hennequin, Riby, Dérange, Béry, Vinet, Mazille et Danguillaume.

M. BÉRY a présenté un lot de 42 variétés de fruits et 15 variétés de légumes. La Commission a accordé une *mention très honorable* à chaque lot.

M. Lozet, professeur, fait une conférence sur la plantation des arbres fruitiers.

Après le tirage de la tombola, la séance a été levée.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1897.

PRÉSIDENTE DE M. BOUFFET, VICE-PRÉSIDENT.

Sont présentés et admis comme membres de la Société :

M. THIERRY (Adrien), jardinier chez M. de Maindreville, à Verberie ;

M. JACOTIN, propriétaire à Saint-Gervais, commune de Pontpoint.

M. PRÉVOST, jardinier chez M^{me} de Roberval, a apporté en séance un lot de 25 variétés de légumes et un autre de 20 variétés de fruits. La Commission accorde une *mention honorable*.

M. DANGUILLAUME, jardinier chez M. Jaunez, à Pont, a apporté un lot de cardons. La Commission lui accorde une *mention simple*.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1897.

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau. 47 sociétaires prennent part au vote.

Sont élus :

MM. CÉLER..... *Président*.
BOUFFET et DESLANDES.. *Vice-Présidents*.
CONIN..... *Secrétaire*.
LEFEBVRE..... *Délégué*.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1898.

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Le professeur fait une leçon sur la botanique et la culture des arbres fruitiers.

Apports en séance :

M. PRÉVOST, jardinier chez M^{me} de Roberval : Un lot de cinéraires, un lot de cyclamens, un lot de patissons. La Commission lui accorde une *mention très honorable, avec félicitations*, pour la culture des cinéraires.

M. HENNEQUIN : Un lot de fruits ; un lot de chicorée witloff et un echeveria.

M. BÉRY : Un lot salsifis et chicorée witloff.

La Commission accorde à chacun une *mention simple*.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1898

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Le professeur fait un cours sur la multiplication des plantes par semis.

M. PRÉVOST, jardinier de M^{me} de Roberval, expose un lot de douze variétés de poires, pour lequel la Commission lui accorde une *mention honorable*.

SÉANCE DU 20 MARS 1898.

PRÉSIDENTE DE M. CÉLER, PRÉSIDENT.

Le professeur fait une leçon sur la culture forcée de la vigne en Angleterre et l'hybridation des plantes.

M. THIERRY, jardinier de M. de Maindreville, à Verberie,

a exposé un lot de primevères et de fougères et un lot de radis et de laitues.

M. PRÉVOST, jardinier de M^{me} de Roberval, un lot de laitues et radis et un azalée.

La Commission accorde à chacun d'eux une *mention honorable*.

RÉUNION DU 17 AVRIL 1898

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deslandes, vice-président.

Sont présents : MM. Lozet, professeur ; Deslandes, Gury, J. Mazille, Prévost, Béry, Danguillaume, Riby.

Il est procédé à la nomination d'un Vice-Secrétaire. M. RIBY est nommé à l'unanimité.

M. Lozet fait une leçon sur deux insectes nuisibles au pommier : l'Anthonome et la Chématobie.

A la suite de la leçon, il a été procédé à l'examen des apports :

La Commission décide d'accorder une *mention très honorable avec félicitations* à M. DANGUILLAUME pour ses fougères, azalées, lycopodes, calcéolaires, et une *mention honorable* à M. Prévost, pour son lot de légumes, laitues et choux-fleurs.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

SÉANCE DU 15 MAI 1898.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Deslandes, vice-président.

Sont présents : MM. Deslandes, J. Mazille, Prévost, Hennequin (Eugène), Béry, Danguillaume, Vinet, Chéry, Riby.

M. Lozet, professeur, fait une leçon sur l'hybridation artificielle, avec observations sur le choix des sujets.

Ensuite, il a été procédé à l'examen des apports :

La Commission accorde une *mention très honorable avec félicitations*, pour sa culture, à M. DANGUILLAUME, pour un

lot de calcéolaires herbacées, et une *mention honorable* pour son lot de légumes : fraises, pois, asperges, laitues, pommes de terre.

Il est accordé une *mention très honorable* à M. PRÉVOST pour son lot de légumes : trois variétés de laitues d'hiver, trois variétés de pommes de terre, carottes, choux. Très bonne culture.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 19 JUIN 1898. — PRÉSIDENTE DE M. CÉLER.

M. PRÉVOST, jardinier de M^{me} de Roberval, expose un lot de fraises pour lequel la Commission lui accorde une *mention honorable*.

M. GOSNET (Albert), limonadier à Pont, présenté à la dernière séance par MM. Mazille et Deslandes, est admis comme membre de la Société.

Il est procédé à la nomination de la Commission d'examen des élèves des écoles communales du canton, pour les prix institués par la Société. Sont nommés : MM. Deslandes, Conin, Riby et Bery.

Le Professeur donne ensuite une leçon pratique sur les opérations d'été, et la séance est levée à quatre heures.

En raison du concours de Senlis, qui a lieu le troisième dimanche de juillet, la séance de la section est remise au dimanche 31 juillet.

DÉGUSTATIONS

20 Mai :

COLMAR DE MARS (DU JARDIN D'EXPÉRIENCES). — Fruit moyen, ovoïde. — Peau jaune d'or unicolore, légèrement marbrée de roux doré. — Chair jaunâtre, compacte, insuffisamment juteuse, modérément sucrée et relevée. — Fruit médiocre, malgré sa très longue conservation.

RÉSUMÉ DU RAPPORT sur l'Exposition de Paris de mai 1898,

Fait par MM. EUGÈNE BILLION et ARMAND VERNE,
garçons jardiniers au Château de Chamant,
délégués de la Société.

Nous ayant fait l'honneur de nous déléguer pour visiter l'Exposition de la Société nationale d'horticulture de France, nous venons vous rendre compte de nos impressions en réclamant toute votre indulgence.

Entrant, pour la première fois, sous la tente qui abrite les produits exposés, et jetant un coup d'œil sur sa vaste étendue, nous nous sentons épris d'une très agréable stupéfaction. Toutefois, à cause du mauvais temps, nous avons le regret de constater le peu d'étanchéité de cette tente; en effet, l'eau tombait en dedans comme au dehors, ce qui n'était pas de nature à satisfaire les exposants, ni les visiteurs, mais encore moins les plantes délicates de haute valeur qui étaient là et qui souffraient, certainement, de ce fâcheux contre-temps.

Nous regardons, d'abord, les superbes rhododendrons et les azalées de pleine terre, de M. Moser, de Versailles, récompensés du grand prix d'honneur, objet d'art donné par M. le Président de la République.

Ensuite, nous nous dirigeons vers une tente annexe dans laquelle se trouvent réunies les diverses collections de rosiers. Nous remarquons bien vite les roses de MM. Lévêque et fils, horticulteurs à Ivry-sur-Seine, qui remportent un prix d'honneur, objet d'art, offert par M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Celles de Rothberg, horticulteur à Gennevilliers, remportent une médaille d'or et une grande médaille de vermeil. Celles de MM. Boucher, Jupeau, Niklaus enlèvent plusieurs médailles d'or, de vermeil et d'argent

M. Nabonnand, rosieriste au golfe de Juan, obtient une

médaille d'or pour roses coupées, la plupart inédites. Dans celles-ci, une superbe rose blanche est choisie par un jury spécial, puis dédiée à M^{lle} Lucie Faure par l'obtenteur.

Après avoir courtoisement rendu nos hommages à la reine des fleurs, nous admirons le magistral massif de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, de la maison Vilmorin et C^{ie}, qui, placé au milieu de cet eden de roses, obtient un 1^{er} prix, médaille d'or, pour sa belle disposition.

De là nous retournons dans la tente principale et nous nous arrêtons devant les gigantesques palmiers de M^{me} veuve Chantin et ses fils, qui obtiennent une grande médaille d'or, donnée par M. le Ministre de l'Agriculture.

Profitant d'une éclaircie, nous remarquons en passant le magnifique lot d'arbres fruitiers formés, de M. Bruneau, horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine, qui obtient un prix d'honneur, une grande médaille d'or offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

Nous nous dirigeons ensuite vers le point où se trouvent exposés les produits alimentaires, et nous apercevons un formidable lot de légumes, en collection pour ainsi dire complète, de la maison Vilmorin et C^{ie}, qui obtient la grande médaille d'or du département de la Seine.

Tout près de celui-ci, un autre magnifique lot de légumes également en collection, présenté par la Société de secours mutuels des jardiniers de la Seine, récompensé du prix d'honneur, offert par la Ville de Paris.

Un troisième lot de légumes, exposé par M. Lambert, jardinier-chef à l'Hospice de Bicêtre, obtient un 1^{er} prix, médaille d'or.

Nous nous trouvons bientôt en présence d'un splendide lot de cannas à grandes fleurs, de la maison Dupanloup et C^{ie}, qui obtient une médaille d'or, fondation du prix Joubert de l'Hyberderie.

Voulant aussi nous faire une idée du goût tant réputé des fleuristes de la capitale, dans l'art de grouper les fleurs soit

en bouquet, soit en décoration de salons ou autres appartements, nous nous arrêtons un instant devant ces travaux artistiques qui, placés à droite et à gauche d'un escalier de pierre, couvrant le superbe rocher, cadrent fort bien avec l'ensemble environnant. Nous remarquons là des bouquets, des gerbes, des décorations de table, etc., d'une légèreté de mains professorales. D'un côté M. Georges Debrié, fleuriste-décorateur, obtient le prix de Mesdames les Dames patronesses, et deux autres médailles d'or. De l'autre, M^{me} Dumas, fleuriste, obtient deux premiers prix, médailles d'or, pour divers motifs de décoration de tables. M^{me} Charliat, amateur, obtient une médaille d'or pour gerbes. Non loin de ce féérique ensemble de fleurs coupées, nous voyons des pêches, oui : de grosses pêches bien mûres, qui nous donnent envie de casser les vitres qui les recouvrent, afin de nous rendre bien compte si elles ne sont réellement pas en cire, tant elles sont fines et belles. M. Parent, de Rueil, obtient, pour ces magnifiques fruits, une médaille d'or.

A côté des pêches, nous remarquons une corbeille de raisin mûr, dont la fraîche transparence, le coloris ambré des grains, nous font venir l'eau à la bouche, et là nous nous demandons encore si ces grappes ne sont point artificielles, ou si elles viennent seulement d'être détachées du cep. Ce sont, nous dit un visiteur expérimenté, des raisins conservés ; à cette affirmation, nous nous inclinons et poursuivons notre chemin.

A peu de distance, nous arrivons devant un magnifique lot de plantes de serre chaude de toutes espèces, nous comptons environ quatre-vingts sujets, tous plus décoratifs les uns que les autres, nepenthes, crotons, anthuriums, dracœnas, allocasias, etc. Quelle belle culture, nous disons-nous, en observant ces plantes ? Elles sont l'œuvre de MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine, qui obtiennent, dans ce concours, le premier prix, médaille d'or.

Tout près de là, une splendide corbeille de gloxinias attire

nos regards. Quels soins entendus pour les amener là ; mais aussi quelle richesse, quelles variations de coloris ; on dirait du fin velours ! Nous lisons pour ces merveilles : médaille d'or à MM. Vallerand frères, horticulteurs à Bois-Colombes.

A côté, nous remarquons un lot de bégonias tuberculeux à fleurs simples, dont les nuances et la grandeur des fleurs nous séduisent. Ce lot remarquable vaut une médaille d'or à un amateur, M. Plet.

M. Truffaut, horticulteur à Versailles, remporte aussi un 1^{er} prix, médaille d'or, pour une magnifique collection de plantes de serre chaude.

M. Poirier, également horticulteur à Versailles, obtient une médaille d'or pour géraniums zonales, groupement de plantes fleuries d'un effet éblouissant.

L'établissement horticole de Roubaix-Tourcoing, de Watrellos (Nord), remporte une médaille d'or pour les vingt plus belles plantes à feuillage ornemental remarquable par la bonne culture et le développement.

Magnifique aussi la collection de cent variétés de pélarгонiums à grandes fleurs de M. Boutreux, horticulteur à Montreuil, récompensé d'un 1^{er} prix, médaille d'or.

Nous sommes ravis en voyant les spécimens d'anthémis Comtesse de Chambord de M. Gillard, de Boulogne-sur-Seine. Ces plantes d'une floribondité parfaite, ne mesurant pas moins de 2 mètres de diamètre, rapportent à leur auteur une grande médaille de vermeil pour bonne culture.

Nous restons ébahis devant les cent plus belles orchidées exotiques en fleurs de M. Bert, qui remporte d'un côté le 1^{er} prix, médaille d'or, fondation du prix Joubert de l'Hyberderie, et, de l'autre, le prix offert par M. Lecoq-Dumesnil, ancien trésorier de la Société nationale d'horticulture.

Ces plantes bizarres, que nous voyons pour la première fois réunies en aussi grand nombre, ont particulièrement attiré notre attention, mais le temps nous a manqué pour les

examiner en détail ; quelques-unes même, couvertes de toiles d'emballage pour les préserver, n'étaient pas visibles.

Les belles collections de crotons et d'orchidées de M. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet, sont récompensées chacune d'une médaille d'or.

La collection de broméliacées fleuries de MM. Duval et fils, horticulteurs à Versailles ; celle de caladiums du Brésil de M. Torcy-Vannier, de Melun, remportent chacune une grande médaille de vermeil.

La nombreuse et rare collection de phyllo-cactus fleuris de M. Simon, horticulteur à Saint-Ouen, remporte une médaille d'or. Il n'est pas douteux que la pratique du greffage soit une cause de l'abondante floraison que nous constatons chez ces plantes, car la plupart sont greffés sur Nopal, figuier d'Inde, croyons-nous. Ce lot de cactus est absolument unique : ils peuvent rivaliser avec la rose, et même avec les plus belles fleurs d'orchidées.

Nous admirons ensuite la magnifique exposition de MM. Croux et fils, horticulteurs pépiniéristes an Val-d'Aulnay, qui se compose de plusieurs lots : un d'hydrangéas (hortensias), un d'hydrangéas paniculatas, un d'arbustes à feuilles persistantes, un de rhododendrons, un d'azalées mollis, un de pivoines ligneuses, un d'arbres fruitiers formés, le tout d'une culture supérieure et irréprochable ; couronnée de plusieurs médailles d'or et autres.

Celle de MM. Paillet et fils, horticulteurs pépiniéristes à la vallée de Chatenay, également composée de divers lots : un d'arbustes à feuilles persistantes, un d'arbustes à feuillages décoratifs, mais caducs, un d'arbres d'ornement, un de pivoines en fleurs coupées, d'une dimension colossale, ayant des coloris d'une fraîcheur remarquable, un de plantes vivaces, un de fougères, un d'hydrangeas paniculatas, un d'arbres fruitiers en pots, portant du fruit proche de la maturité, un de plantes marchandes fleuries, et un de plans de jardins.

Cet ensemble de lots méritants et variés, est également couronné plusieurs fois de médailles d'or et autres.

Celles de M. Georges Boucher, horticulteur avenue d'Italie, qui, indépendamment de ses collections de roses, dont nous avons déjà parlé, obtient un premier prix pour une charmante collection de clématites.

Nous remarquons encore la belle collection d'œillets de M. Nonin, puis l'œillet surnommé le Colosse, dont la fleur, cultivée à l'instar des chrysanthèmes, c'est-à-dire uniflore, ne présente pas moins de 10 à 12 centimètres de diamètre ; nous ne nous rallierons pas à ce genre de culture, qui paraît trop maigriotte, quoique représentant un colosse.

Enfin, l'immense corbeille de calcéolaires herbacés et rugueux, aux coloris inimitables, bordée d'une superbe scrofularinée à fleur d'un blanc clair, très légèrement nuancée de violet sur les fleurs adultes. La nictérinie à feuilles de sélagine, contrastait admirablement avec les tons foncés et veloutés des calcéolaires ; la maison Vilmorin et C^{ie}, obtient une médaille d'or pour cette corbeille.

Notre compte-rendu ne comporte pas tout ce qu'il y avait d'intéressant à voir à l'exposition horticole printanière de 1898. Comme preuve, il nous suffira de dire que 321 concours étaient ouverts aux concurrents, sans compter les concours imprévus, que près de 400 exposants ont pris part à ces divers concours ; qu'indépendamment des prix d'honneur, 60 médailles d'or, 80 médailles de vermeil, plus de 100 médailles d'argent, et un grand nombre de médailles de bronze et de mentions honorables ont été décernées. L'industrie horticole, l'enseignement horticole, avaient aussi leur part d'attraction, mais le temps nous a manqué pour les voir.

Il nous fallait encore assister au Congrès. Or, pour nous résumer, nous considérons qu'en présence de tant de choses intéressantes et instructives, notre compte-rendu est insuffisant. A ce point de vue, nous souhaitons qu'à l'avenir votre délégation soit doublée, que chaque délégué soit chargé,

selon ses aptitudes, de visiter telle ou telle partie, puis en fasse un rapport spécial, ce qui aurait peut-être l'avantage de contrôler les progrès horticoles acquis, puis de les répandre parmi les sociétaires par la voie du Bulletin.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Destruction des Chardons. — M. Vandelen avait constaté déjà l'efficacité du sel pour la destruction de la Prêle et du Liseron; le sel pouvait avoir la même efficacité pour la destruction du Chardon. Il en commença l'application par quelques pieds. Les Chardons avaient alors quelques centimètres de hauteur. Il en déchaussa quelques-uns, et mit un peu de sel autour de la tige. Trois jours après, les Chardons salés commençaient à devenir malades. Au bout de huit jours, la tige, complètement corrodée, laissait tomber la tête. Tous les Chardons recevaient immédiatement le même assaisonnement, et pas un n'a repoussé depuis.

(Revue scientifique).

*
**

Destruction des Insectes nuisibles. — Contre le puceron lanigère du pommier il convient, en mars-avril, de déchausser le bas de l'arbre et de badigeonner le tronc, de haut en bas, avec une solution de *Lysol* à 4 pour 100, par un temps sec. Contre le kermès du pêcher, il faut badigeonner les branches charpentières et les coursonnes après la taille, en février-mars, avec une solution à 50 grammes pour 3 litres. Le même traitement est applicable au kermès du pommier et du poirier, au mois de janvier, et recommencer l'hiver suivant en cas de besoin. Comme l'insecte éclot en juillet, il sera sage de faire quelques bassinages à ce moment, avec la solution à 4 p. 100. Contre le blanc du pêcher, M. Chevalier

(de Montreuil), emploi le *Lysol* en poudre, avec le soufflet, en mai, le matin, et deux jours de suite, et recommence toutes les trois semaines. Contre la pyrale des pommiers et poiriers qui rend les fruits véreux, il trempe des chiffons de laine dans la solution et les suspend de mètre en mètre, lors de la floraison. Enfin on peut employer le *lysol* contre les pucerons du rosier, de la fève, etc, en solution à 4 pour 100 par bassinages répétés toutes les trois semaines, jusqu'à résultat satisfaisant. (Revue scientifique).

*
**

Pour obtenir des boutures d'Anthémis. — Il arrive fréquemment que les Anthémis (*Chrysanthemum frutescens*) se maintiennent en état de floraison depuis leur plantation jusqu'aux gelées, au point que les jardiniers n'y trouvent que très peu de boutures, toutes les ramifications produisant constamment des fleurs. Nous tenons de M. Gilliard, horticulteur à Boulogne-sur-Seine, le procédé suivant, qui obvie à cet inconvénient :

On réserve un certain nombre d'Anthémis que l'on empote en grands pots (de 12 à 18 centimètres de diamètre, selon la force des pieds). On laisse fleurir ces potées jusqu'au milieu de la belle saison, puis on les taille. Cette taille consiste en un demi-rabattage des rameaux; de cette façon, il sort de leurs aisselles une quantité de rameaux secondaires qui n'auront pas le temps de « prendre le bouton » avant l'arrière-saison. Aussitôt après cette taille, et jusqu'au moment de la prise des boutures (septembre), il faut tenir la main à donner aux plantes des arrosements abondants, pour favoriser ce nouveau départ de végétation. (Revue horticole).

*
**

Pour conserver les Artichauts. — Pour conserver les artichauts de manière à en avoir une provision pour l'hiver, nous conseillons le procédé suivant : Epluchez bien vos

artichauts et divisez-les en quatre parties, que vous jetterez à mesure dans l'eau froide. Faites bouillir, dans un chaudron ou une bassine, de l'eau où vous aurez versé 4 p. 100 de gros sel de cuisine; plongez-y vos quartiers d'artichauts pendant cinq ou six minutes; retirez-les avec une passoire et mettez-les à égoutter et à sécher au soleil dans des corbeilles et des nattes bien propres. Les artichauts, entièrement secs, se conserveront parfaitement d'une année à l'autre dans des boîtes placées hors de toute humidité.

Avant de les accommoder pour la table, avoir la précaution de les faire tremper à l'eau tiède pendant une demi-heure. Ils seront aussi bons que s'ils étaient frais.

(*Bulletin de la Société d'horticulture du Doubs*).

*
**

Soins à donner aux Plantes d'appartement. — Il faut reconnaître que, fréquemment, des personnes très soigneuses arrivent à maintenir leurs plantes, chez elles, dans des conditions tout à fait remarquables. C'est ainsi que nous citerons, entre autres exemples de ce genre, celui qui nous a été donné par M. le Directeur des Contributions indirectes de Seine-et-Marne, qui, chaque hiver, dans son bureau, sur un petit gradin aménagé à cet effet et placé tout contre la fenêtre, élève et conserve des pieds de *Begonia*, de *Coleus*, etc., qui lui donnent au printemps les boutures nécessaires pour l'ornementation estivale de son jardin.

L'honorable M. Boué obtient ce curieux résultat tout en vaquant à ses multiples occupations et en bassinant ses plantes, plusieurs fois par jour, à l'aide d'un petit vaporisateur dont le récipient contient de l'eau à la température ambiante de la pièce. Les pernicious effets de l'aridité de l'air se trouvent ainsi très atténués, surtout sur des plantes qui réclament en somme, pour croître, une chaleur atmosphérique douce et humide.

(*Annales de la Société horticole de l'Aube*).

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1898

BOTANIQUE

Organographie végétale (6^e leçon).

ARBORICULTURE

Greffage en écusson des arbres fruitiers.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 3, à l'issue de la séance, au jardin.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 7, à 10 heures, chez M. Perier.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 10, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 21, à 2 heures, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 24, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 28, à 3 h. 1/2, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 31, à 2 heures, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 31, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

Senlis. — Imp. Nouvian.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois desuite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.